

Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF n°GP99-36 26, rue de Berri - 75008 Paris

BULLETIN DE SOUSCRIPTION - PARTS A FIP ODYSSEE PME CROISSANCE N°5

Fonds d'Investissement de Proximité
(FIP - Article L214-31 du Code monétaire et financier)

AROBAS FINANCE

54 rue de Clichy 75 009 PARIS

Partenaire

épositaire : RBC INVESTOR SERVICES BAN)5, rue Réaumur - 75002 Paris	IK France S.A		9/08/2019 sous le numer ode ISIN FR0013435021	TO FNS20190005			
1 - État civil							
Je soussigné(e) 🔲 Mlle 🛚	☐ Mme ☐ M. ☐ I	Л. ou Mme					
Nom		No	m de jeune fille				
Prénom(s)							
Adresse				Co	ode Postal		
Ville			_E-mail				
Date de naissance	Commune de nai	ssance		Département	t / Pays de naissar	nce	
Veuillez trouver ci-joint la ph qu'un justificatif de domicile		'une pièce d'identité e	en cours de validite	é (CNI ou passe _l	port, pour chaque	e co-souscripteu	ır le cas échéant) ains
Je n'ai pas besoin de trans n'a pas changé.	smettre un justificatif de	lomicile car je détiens d	es parts de fonds g	jéré par Odyssée	Venture à qui j'ai d	déjà transmis ce d	document. Mon adresse
2 - Engagement de sou	uscription						
Je déclare avoir reçu et pris adhérer au Fonds et à son R - être redevable de l'impôt sur parts du Fonds, - ne pas détenir avec les mem sociétés dont les titres figurent - être conscient que pour béné de la souscription (sauf en cas - être informé(e) de la possibil rapport annuel et semestriel de - avoir été informé que le race (pouvant aller jusqu'à neuf ans exceptionnels prévus au Règle - que les fonds utilisés pour la du terrorisme, - ne pas répondre aux critère Règlementation FATCA (je m'e - ne pas être résident fiscal oprendre contact avec la Soc d'Information (EAI) en applicat - s'engager à informer le Parte en cas de changement de rési - avoir reçu préalablement à la s'est enquis de mes objectifs, e - avoir connaissance des caraque ce produit financier de dive - avoir pris connaissance des Règlement, le DICI du Fonds e - avoir pris note que les avants	Règlement en souscriva Ile revenu (l'"IR") et soul Abres de mon groupe fam It à l'actif du Fonds ou av éficier de la réduction d'Il It de recevoir par e-ma Illié de recevoir par e-ma Illié de recevoir par e-ma Illié de parts ne pourra Is soit jusqu'au 31/10/202 Illié de gestion des parts de Illié de Gestion pour la I	nt des parts A du Fondinaiter bénéficier de la ré naiter bénéficier de la ré naiter bénéficier de la ré prévue à l'article 199 tonels mentionnés dans le il, ou à défaut par voie printervenir avant le term 8 en cas de prorogation du Fonds ne proviennent le reson » au sens du draitement le teneur de corance. Dans le cas cora réalisation de diligence article 1649 AC du code Société de Gestion de to jours suivant ce changinaire de connaissance atière d'investissement en comprendre les risques sobjectifs d'investissement de souscription,	ds, et: eduction prévue à l'a arts du Fonds et, di un moment quelcor terdecies du CGI, le règlement du Fon postale, sur simple me d'une durée de de la durée de vie t pas d'une activité roit fiscal américain compte-conservateu ntraire, je déclare é es complémentaire général des impôts oute modification de ment de situation, client que j'ai dûme et de ma situation fi es de perte de tout de mercialisation, du p	article 199 terded irectement ou ind nque au cours de se parts souscrite nds), demande écrite a sept ans à com du Fonds sur dé illicite et ne concur de tout changerêtre résident fisca es imposées pars. e mon statut au rent rempli et signinancière, ou partie du capit. défiscalisation), placement et de la	irectement, plus de se 5 années précédes doivent être consadressée à la Sociatres de la constitucion de la Sociétre de la constitución de la Sociétre de la constitución de la Sociétre de la constitución de la Sociétre de situation à al de (pays) regard des Règlementation regard des Règlement, et constate que al, être financièrement de situation de la constate que al, être financièrement de situation de la constate que al, être financièrement de situation de la constate que al, être financièrement de situation de la constate que al, être financièrement de situation de la constate que al, être financièrement de la constate que al const	elle peut donner de 25 % des droits dant la souscription servées pendant diété de Gestion, lution du Fonds sousé de Gestion) sau inchiment de capital de décret N°201 de cet égard), in relative aux Enentations FATCA de le commercialisation de mesure de le commercialisations de le commercialisation de le commercialistic de le commercialisation de le commerc	droit la souscription des dans les bénéfices des on des parts du Fonds, cinq ans suivant la date e Règlement, le dernier oit jusqu'au 31/10/2026 uf en cas d'événements taux ou au financement 5-1 du 2 janvier 2015, et m'engage à Echanges Automatiques A et CRS et notamment ateur ou le Démarcheur d'y faire face et constate
3 - Souscription							
Je déclare souscrire au FIP O	DYSSEE PME CROISS	ANCE N°5 à hauteur de)	euros, auxque	ls s'ajoutent	e	uros de droits d'entrée*
soit un investissement total et	un versement de	euros.					
Le montant de la souscriptio	n ne peut être inférieu	à 3000 euros hors de	roits d'entrée. Les	souscriptions se	eront traduites en	millièmes de pa	arts pour la fraction de
l'investissement qui ne corresp							
J'effectue mon versement par				r virement sur le d	compte du fonds.		
* Le montant des droits d'entrée n	e peut être supérieur à 5%	lu montant de la souscription	on.				
4 - Modalités de détenti	ion des parts						
Je décide que les parts souscr	<u>.</u>						
☐ soient o	conservées par RBC IN	VESTOR SERVICES B	ANK France S.A.,	dépositaire, en no	ominatif pur, sans	droits de garde.	

🗖 soient transférées sur mon compte titres dont voici les coordonnées bancaires (Veuillez trouver ci-joint un IBAN Titres) :

Numéro de compte

Code guichet

5 - Souscription et encadrement des frais et commissions de commercialisation, de placement, et de gestion Je verse un montant total [MT] de _______ euros en parts A, qui comprend un montant de droits d'entrée [MDE] de ______ euros. Ce montant ne peut correspondre à un pourcentage supérieur à 5% du montant de cette souscription. J'ai pris connaissance du fait que les droits d'entrée dans le FIP ODYSSEE PME CROISSANCE N°5 sont négociables.

Je consens à ce que soient prélevés sur le FIP ODYSSEE PME CROISSANCE N°5 des frais et commissions de gestion et de distribution, à hauteur d'un taux de frais annuel moyen (TFAM) maximal de 3,89% (TFAM_GD), dont les frais et commissions de distribution (y compris droits d'entrée), à hauteur d'un pourcentage maximal de 1,56% (TFAM_D). Les frais et commissions de distribution ne pourront être prélevés au-delà de la durée de 9 ans.

Catégorie agrégée de frais	Taux maximaux de frais annuels moyens (TFAM maximaux)			
	TFAM gestionnaire et distributeur maximal	Dont TFAM distributeur maximal		
Droits d'entrée / sortie	0,56%	0,56%		
Frais récurrents de gestion et de fonctionnement	3,06%	1,50%		
Frais de constitution	0,11%			
Frais de fonctionnement non récurrents liés à l'acquisition, au suivi et à la cession des participations	0,12%			
Frais de gestion indirects	0,04%			
Total	3,89%	1,56%		

6 - Modalités spécifiques de partage de la plus-value « carried interest » au bénéfice de la société de gestion

Les porteurs de parts spéciales (les « parts B ») ont vocation à investir au moins 0,25% (SM) du montant des souscriptions initiales totales dans des parts B qui leur ouvrent un droit d'accès à 20% (PVD) de la plus-value réalisée par le FIP ODYSSEE PME CROISSANCE N°5, dès lors que sont réunies les conditions de rentabilité suivantes : remboursement à hauteur de 100% du nominal des parts A (RM).

7 - Signature du bulletin de souscription				
Fait en triple exemplaire à Le Le Le Le Le	Signature du souscripteur précédée de la mention « Lu et approuvé »			
3ème exemplaire : Souscripteur.				

AVERTISSEMENT DE L'AUTORITE DES MARCHES FINANCIERS

L'attention des souscripteurs est attirée sur le fait que votre argent est bloqué pendant une durée de sept années prorogeable deux fois un ans [sauf cas de déblocage anticipé prévus dans le règlement]. Le fonds d'investissement de proximité est principalement investi dans des entreprises non cotées en bourse qui présentent des risques particuliers. Vous devez prendre connaissance des facteurs de risques de ce fonds d'investissement de proximité décrits à la rubrique « profil de risque » du règlement. Enfin, l'agrément de l'AMF ne signifie pas que vous bénéficierez automatiquement des différents dispositifs fiscaux présentés par la société de gestion de portefeuille. Cela dépendra notamment du respect par ce produit de certaines règles d'investissement, de la durée pendant laquelle vous le détiendrez et de votre situation individuelle.

Les données personnelles recueillies sur ce formulaire sont destinées à ODYSSEE Venture en qualité de responsable de traitement pour les besoins de l'exécution du contrat conclu avec cette dernière et la gestion de votre dossier. Conformément à la loi sur la protection des données personnelles et au Règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016, ces données peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, à la portabilité des données et à la limitation des traitements ainsi qu'au sort des données après la mort en contactant : ODYSSEE Venture – Service souscripteurs - 26 rue de Berri 75008 Paris – souscripteurs@odysseeventure.com. Les données peuvent être communiquées aux sous-traitants de ODYSSEE Venture notamment pour l'analyse des données, la facturation et plus généralement pour les besoins de l'exécution du contrat. La collecte des données répond à une exigence à la fois contractuelle et règlementaire.

Tableau récapitulatif des FIP gérés par ODYSSEE VENTURE

Dénomination du fonds	Date de création	Date à laquelle l'actif doit atteindre son quota de titres éligibles	Pourcentage de l'actif éligible au 28/06/2019
CAPITAL PROXIMITE	31/12/2005	30/06/2008	Fonds en cours de liquidation
CAPITAL PROXIMITE 2	31/12/2007	30/06/2010	Fonds en cours de liquidation
ODYSSEE PROXIMITE	31/12/2007	30/06/2011	Fonds en cours de liquidation
ODYSSEE PROXIMITE 2	31/05/2010	31/05/2012	Fonds en pré-liquidation
ODYSSEE CAPITAL	30/12/2011	31/12/2013	Fonds en pré-liquidation
ODYSSEE CONVERTIBLES & ACTIONS	31/05/2012	30/04/2014	Fonds en pré-liquidation
ODYSSEE CONVERTIBLES & ACTIONS 2	17/06/2013	17/02/2016	91,2%
ODYSSEE CONVERTIBLES & ACTIONS 3	20/05/2014	20/01/2018	92,3%
ODYSSEE PME CROISSANCE	20/05/2014	20/01/2018	90,1%
UFF MULTICROISSANCE	31/10/2014	30/06/2018	90,4%
ODYSSEE PME CROISSANCE 2	19/05/2015	19/01/2019	90,2%
ODYSSEE CONVERTIBLES & ACTIONS N°4	31/10/2015	30/06/2019	90,1%
UFF MULTICROISSANCE N°2	31/12/2015	31/08/2019	78,3%
ODYSSEE PME CROISSANCE N°3	21/04/2016	21/12/2019	55,3%
UFF FRANCE CROISSANCE	28/02/2017	31/10/2020	30,3%
ODYSSEE PME CROISSANCE N°4	31/10/2017	30/06/2021	8,6%





Je sou	ssigné(e)		
□ Mad	emoiselle Madame Monsieur		
Nom :		Prénom :	_
Adress) :		_
Fonds	concerné(s) : FIP ODYSSEE PME CROISSANCE N	5	
,	lemande) et je certifie : . Que j'ai pris connaissance du règlement, et pa ainsi que de la durée de blocage des avoirs ass		
	due j'ai obtenu auprès de mon conseiller ou de l	société de gestion toute l'information nécessaire concernant le Fonds auquel je souscris.	
<u>ou</u> □ ''	ai été démarché ce jour par, ci-après dénommé le	démarchour »	
	Prénom :		
•		resse :	••••
6 (et je certifie que le démarcheur, après s'être enquapacité à subir des pertes en capital et m'avoir ju aquelle le démarchage est effectué: m'a remis le règlement dont je certifie avoir prattention sur les risques particuliers liés à la service.	de ma situation financière, de mon expérience, de mes objectifs en matière de placement et de fié de son adresse professionnelle, du nom et de l'adresse de la personne morale pour le compte connaissance; m'a informé des risques que peut comporter ce produit, et en particulier a attiré n uscription du FIP ODYSSEE PME CROISSANCE N°5 ainsi que de la durée de blocage des avire et compréhensible, les informations utiles pour prendre ma décision et en particulier les condities	de non oirs
	 m'a informé de l'existence d'un délai de réflexio courir le lendemain de la signature du présent ou chômé, jusqu'au premier jour ouvrable suivaite et que le présent investissement est conforme financiers, notamment en terme de risque et de 	de 48 heures offert conformément à l'article L341-16 du Code Monétaire et Financier et commençar cument pour expirer 48 heures après, délai prorogé s'il expire un samedi, un dimanche ou un jour forma situation patrimoniale et financière, à mon expérience et à mes objectifs en matière de placeme urée d'investissement, ou que, si j'ai été averti que le Fonds ne correspond pas à mon profil patrimor	érié ents
	je confirme néanmoins ma souscription. (1) En cas de démarchage, la signature du bu minimum après la signature du présent formulai.	etin de souscription ainsi que le versement des fonds y afférent, ne peuvent intervenir que 48 heu selon les modalités ci-dessus précisées.	ıres
du 6 jan	rmations personnelles recueillies dans le cadre du présen vier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'a SSEE Venture – 26, rue de Berri 75008 Paris.	locument sont obligatoires pour le traitement de votre souscription. Conformément à la loi « informatique et liberte ès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant directen	és »
F-''.		Signature du souscripteur	
rait a .	le		



QUESTIONNAIRE CONNAISSANCE CLIENT

J'ai déjà complété le questionnaire de « connaissance d'investissement, de mes besoins, de mes objectifs et de			qui s'est enquis de mon expérience en matière	
OU COURT OF THE CO		•		
Je complète ce questionnaire de « connaissance client », établi dans le cadre des dispositions de l'article L. 533-13 du Code Monétaire et Financier.				
Cette fiche est couverte par le secret professionnel et vos réponses ont pour unique objectif d'apprécier l'adéquation d'un investissement dans le FIP ODYSSEE PME CROISSANCE N°5 avec votre expérience en matière d'investissement, vos besoins, vos objectifs et votre situation financière.				
SITUATION PATRIMONIALE				
Quelle est votre profession ?				
Votre situation financière vous permet-elle d'épargner une partie de	e vos revenus ?	□OUI □NON		
Montant global de votre patrimoine : □ moins de 1M€ $□$ entre 1 et 2M€	☐ plus de 2M€			
Part des produits financiers (dépôts et comptes à terme, assurance moins de 25% — entre 25% et 50%		mobilières en direct)	dans votre patrimoine :	
Part des titres non cotés et des parts de FCPR / FCPI / FIP / SCR da	ıns ce portefeuille de p	roduits financiers :		
☐ moins de 5% ☐ entre 5% et 10%	☐ plus de 10%			
Etes-vous soumis aux règles concernant les personnes politiquem Si oui, joindre une copie des justificatifs d'origine des fonds. *au sens de l'article R561-18 Code Monétaire et Financier	ent exposées (PPE)* ?	□OUI □NON		
EXPERIENCE EN MATIERE D'INVESTISSEMENT				
Connaissez-vous les instruments financiers suivants et / ou avez-v d'assurance-vie ?	ous déjà effectué des	ppérations sur ces inst	ruments financiers, directement ou au travers de contrats	
☐ Actions ou OPCVM actions	☐ Obligations ou OP0	ŭ		
☐ Produits immobiliers (OPCI, SCPI)	□ Produits immobiliers (OPCI, SCPI) □ Capital investissement (titres non cotées, FCPR, FCPI, FIP, SCR)			
Confiez-vous la gestion de votre portefeuille à un professionnel ?		□ OUI	□ NON	
Si oui, intervenez-vous dans la gestion de ce portefeuille ?				
Classification des personnes physiques en client « non professionnels » : Conformément à l'article D533-11 du code monétaire et financier, ODYSSEE Venture classe les personnes physiques et morales en tant que client non professionnel au sens de la règlementation. Le (ou les) Titulaire(s) est/sont informé(s) qu'il(s) a/ont la possibilité de demander à ODYSSEE Venture à être catégorisé(e) en client professionnel (i) sous réserve de l'évaluation adéquate par ODYSSEE Venture ou du conseil du Titulaire de ses compétences, expériences et connaissances lui procurant l'assurance raisonnable, au regard de la nature des transactions ou des services envisagés, qu'il sera en mesure de prendre des décisions d'investissement et de comprendre les risques encourus ; et (ii) à la condition qu'il remplisse au moins deux des critères visés à l'article 314-6 du Règlement général de l'AMF. Nous attirons votre attention sur le fait que cette modification de catégorie, qui n'est pas de droit, aurait pour conséquence de diminuer le degré de protection auquel vous avez droit aujourd'hui. En particulier, vous perdriez le bénéfice de certains droits en termes d'information et de conseil, d'exécution des ordres et de traitement des réclamations. Toute demande de changement de catégorie doit être adressée à ODYSSEE Venture par lettre recommandée avec accusé de réception. La demande doit clairement indiquer le souhait du client d'être traité, selon le cas, en client « non professionnel » ou en client « professionnel ».				
OBJECTIFS D'INVESTISSEMENT				
Objectifs recherchés : Exonération d'impôt Diversification de n (Plusieurs réponses possibles)	non portefeuille	☐ Autres :		
Tout investissement dans un FIP comporte un risque de perte en capital, êtes-vous prêt à accepter ce risque ?				
Je certifie avoir pris connaissance du Document d'Informations Clés pour l'Investisseur (DICI) et du règlement du FIP ODYSSEE PME CROISSANCE N°5, y compris concernant les frais de fonctionnement, les avertissements de l'Autorité des Marchés Financiers, et le risque encouru sur le capital ainsi que de la durée de blocage de mes avoirs de sept ans, soit jusqu'au 31 octobre 2026, qui peut être prorogée deux fois un an (soit au plus tard le 31 octobre 2028). Je reconnais avoir obtenu les informations nécessaires pour souscrire en toute connaissance de cause des parts de FIP, en adéquation avec mon expérience, mes besoins, mes objectifs et ma situation financière. Je note que la lettre d'information semestrielle du fonds sera consultable et téléchargeable directement sur le site de la société de gestion www.odysseeventure.com , rubrique «souscripteurs» puis «reporting», après création de mon compte.				
Fait àle			Signature du souscripteur	